

REGLEMENT « LA FEE BLANCHE » 2012

Le Samedi 25 février 2012

Description :

Course nature, sur neige (sous réserve des conditions d'enneigement), en semi-nocturne, sur la piste noire de ski nordique de MARGERIAZ (Piste des Fées), 10,700 km, dénivelé = +et- 220m, une boucle.

Participation :

Course ouverte à toute personne majeure, le jour de la course, homme ou femme, licencié(e) F.F.A. ou F.F.TRI. (Triathlon), ou non licenciés.

Inscriptions :

- **Inscriptions jusqu'au 18 février 2012 à 20h**

Inscription : 12 €

- Soit par courrier, à l'adresse suivante :

OFFICE DE TOURISME DES AILLONS MARGERIAZ – 73340 AILLON-LE-JEUNE

Joindre les pièces suivantes :

- Bulletin individuel d'inscription dûment rempli et signé,
- règlement de 12 € à l'ordre de : l'Office de Tourisme des Aillons-Margéraz,
- photocopie ou présentation sur place de la licence F.F.A., F.F.TRI. (Triathlon) ou certificat médical de non contre indication de la course à pied en compétition, de moins d'un an, obligatoire pour les non licencié(e)s.

- Soit au magasin :

ACTIVA SPORT, 16 rue de Boigne, 73000 CHAMBERY (20m de la place du Château)

Joindre les pièces suivantes :

- Bulletin individuel d'inscription dûment rempli et signé,
- règlement de 12 € à l'ordre de : l'Office de Tourisme des Aillons-Margéraz,
- photocopie ou présentation sur place de la licence F.F.A., F.F.TRI. (Triathlon) ou certificat médical de non contre indication de la course à pied en compétition, de moins d'un an, obligatoire pour les non licencié(e)s.

➤ **Inscription sur place le 25 février**

Après le 19 février, inscription sur place, le jour de la course, à partir de 15h00, salle hors-sac, droit de **14 €**,
clôture des inscriptions à 17h00.

Joindre les pièces suivantes :

- Bulletin individuel d'inscription dûment rempli et signé,
- règlement de 14,00 € à l'ordre de : l'Office de Tourisme des Aillons-Margérial,
- photocopie ou présentation sur place de la licence F.F.A., F.F.TRI. (Triathlon) ou certificat médical de non contre indication de la course à pied en compétition, de moins d'un an, obligatoire pour les non licencié(e)s.

- **Pas d'inscription par téléphone**

- **Les inscriptions sont limitées à 300 participants**

Renseignements :

Contacteur :

- Office de Tourisme des Aillons-Margérial au 04.79.54.63.65

E-mail : animation@lesaillons.com

Site Internet : www.lesaillons.com rubrique « évènements »

- Activa Sport au 04.79.65.91.74

Dossards :

- Retrait à partir de 15h00, dans la salle hors-sac, jusqu'à 17h30.
- Les dossards doivent être visible pendant toute la course, à l'avant du maillot. Si le dossard n'est pas présenté à l'arrivée de la course, cela entraînera la disqualification du participant.
- Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

Matériel :

Parcours en autonomie totale, lampe frontale obligatoire, bâtons interdits.

Départ et arrivée :

- Briefing à 17h50 au départ des pistes de ski de fond.
- Au départ des pistes de ski nordique, à 18h00,
- Arrivée au même endroit.

Assurance :

- Responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle accident auprès de la compagnie d'assurance GROUPAMA N° 14198313 G

- Responsabilité accident :

Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence (F.F.A. ou F.F.TRI.), il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement, à titre individuel.

- Vous êtes licencié(e) :

- à la Fédération Française d'athlétisme
- à la Fédération Française de Triathlon

Vous devez impérativement noter votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription et présenter la licence lors du retrait du dossard.

- Vous êtes non licencié(e) :

Vous devez impérativement joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an à la date de l'épreuve le 25/02/2012.

(Dispositions conformes à la loi n°99-223 du 23 Mars 1999)

Attention : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, le départ de la course sera interdit aux athlètes n'ayant pas présenté de licence sportive ou de certificat médical daté de moins de un an.

Sécurité

En cas d'abandon, merci de remettre impérativement votre dossard à l'organisation.

L'organisation et le responsable du service médical, se réservent le droit de mettre hors-course, tout concurrent lui semblant en difficulté. Il se verra retirer son dossard et sera reconduit à l'arrivée

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course en cas de mauvais temps, remboursement des droits d'inscription, avec une retenue de 5 €.

Service médical :

Le service médical est assuré par :

- Les pisteurs secouristes de la station d'Aillon-Margériaz,
- Les pompiers du Châtelard.

Parking :

Sur place, parking des pistes de ski de Margériaz.

Ravitaillement :

Après la course, dans la salle hors-sac.

Remise des prix , salle hors sac, après la course

Chaque participant sera récompensé par un lot de bienvenue.

Le 1er de chaque catégorie, homme et femme, sera récompensé.

Tirage au sort des dossards, tirage en fin de remise des prix, présence obligatoire.

Arbitrage :

Les litiges seront réglés par le directeur de course.

Images :

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour l'utilisation des photos dans le cadre de sa promotion.